

Département de la Savoie
COMMUNE DE CHAMOIX-SUR-GELON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 mars 2015

L'An deux mille quinze, le 12 mars à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur René AGUETTAZ, Maire.

Etaient présents: Stéphane AGUETTAZ, Raymond BILLIET, David BOUVET, Alexandre DALLA-MUTTA, Germaine DÉNARIÉ, Arnaud DEVIN, Annie DHÉNIN, Philippe FANTIN, Daniel MICLO, Patricia VILLARD (par procuration), Nadège VILLIERMET, Cécile DEBRION

Etait absent: Didier BAIDO

ORDRE DU JOUR:

- ✓ **Compte administratif 2014 et Compte de Gestion du Receveur**
- ✓ **Mission d'archivage : convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale**
- ✓ **Conservation (réparation, nettoyage) tableau : demande de subvention**
- ✓ **Sécurité église**
- ✓ **Création d'un poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe**
- ✓ **Création d'un poste d'Agent de Maîtrise**
- ✓ **Acquisition de terrain : mission avec l'EPFL (Ets Public Foncier Local)**
- ✓ **Révision du Plan d'Occupation des Sols pour transformation en Plan Local d'Urbanisme**
- ✓ **Divers**

Désignation du secrétaire de séance : Stéphane AGUETTAZ
Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité

1- Compte Administratif 2014 et Compte de Gestion du Receveur :

Lecture du compte administratif de l'exercice 2014, qui donne les résultats suivants :

Section de fonctionnement : excédent de 1 068 181.36 €

Section d'investissement : excédent de 497 647.71 €

Reste à réaliser, reportés sur le BP 2015 : 1 061 527.00 €

Résultats conformes au Compte de Gestion du Receveur

Les excédents seront affectés au Budget Primitif 2015 afin de couvrir les dépenses d'investissement.

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2014 qui est conforme au Compte de Gestion du Receveur. Les résultats seront affectés au BP 2015.

2- Mission d'archivage : convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale :

Lecture du courrier de la Direction des Archives Départementales concernant le classement des archives de CHAMOIX SUR GELON déposées auprès de leurs services depuis 1997.

Cet ensemble se compose de 68 liasses contenant des archives en vrac des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Pour réaliser ce travail de « dépoussiérage » les Archives Départementales ont proposé de faire appel aux archivistes du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Décision : Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier cette mission de « dépoussiérage » des archives de la commune aux archivistes du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

3- Conservation (réparation, nettoyage) tableau : demande de subvention :

Présentation du projet de conservation du tableau des 2 évêques. Cette conservation consiste au nettoyage, à la réparation et la fixation du tableau.

Ce travail serait réalisé par Isabelle ROSAZ pour un montant HT de 1 700 €.

Ce tableau est inscrit sur la liste départementale du Patrimoine depuis décembre 2013.

Le Conseil Général peut être sollicité par l'octroi d'une subvention.

Décision : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réalisation de la conservation du tableau des 2 évêques pour un montant de 1 700 € HT et sollicite le Conseil Général pour une subvention.

4- Sécurité église:

Des demandes de devis ont été faites, à ce jour il n'y a qu'une réponse.

Il serait souhaitable de relancer la société qui n'a pas répondu et reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reporter ce point à la prochaine réunion du CM.

5- Création d'un poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe :

Décision : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création du poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe, compte tenu de l'avancement de grade de Catherine FOURNIER.

6- Création d'un poste d'Agent de Maîtrise :

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'Agent de Maîtrise compte tenu de la présentation à la promotion interne de Jérôme GACON.

7- Acquisition de terrain : mission avec l'EPFL (Ets Public Foncier Local) :

Le Maire rappelle le projet d'acquisition de terrain situé au centre de CHAMOUX SUR GELON pour une réserve foncière dans un premier temps. Une estimation a été réalisée par les services de France Domaine. Le Maire propose de faire appel à l'EPFL pour être porteur du projet d'acquisition, ceci permettra à la commune une certaine souplesse dans le financement.

Décision : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire appel à l'EPFL pour l'acquisition de ce terrain.

8- Révision du Plan d'Occupation des Sols pour transformation en Plan Local d'Urbanisme :

Le Maire rappelle que suite aux nouvelles dispositions de la loi ALUR, les Plans d'Occupation des Sols deviendront caduques au 1^{er} janvier 2016 sauf si la collectivité met en place leur révision pour une transformation en PLU.

De ce fait, la commune a fait appel aux services de Métropole Savoie qui apportent une aide à l'élaboration de cette révision.

Une première réunion a eu lieu mardi 10 mars qui a permis une description de la procédure à suivre et d'entamer une réflexion sur le développement de la commune.

Une prochaine réunion avec les services de Métropole Savoie aura lieu vendredi 20 mars à 15H pour définir le cahier des charges pour le choix du bureau d'étude ainsi que l'élaboration de la délibération de mise en œuvre de la révision.

C'est pourquoi Monsieur le Maire informe que ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CM.

DIVERS :

- Remise du planning des permanences pour les élections départementales des 22 et 29 mars.
- Skate Park : Contact sera pris auprès d'un cabinet d'études pour préparer le projet d'aménagement et le dossier de subvention.
- Football : Le Club est créé : Chamoux Sport Foot. Arnaud Devin en est le Président. Reste encore tout le côté administratif à assurer.
- Compte rendu de la réunion d'information du SDES au sujet de la libéralisation des tarifs d'électricité.
- Lecture d'un courrier du tennis Club de St Pierre d'Albigny

- Lecture d'un courrier d'une riveraine au sujet de la circulation sur la voie communale dite « rue de la Fabrique Allamand »
- Stéphane s'occupe de demander des devis pour la réparation du Poids Public.
- Demande d'installation d'un panneau d'information lumineux
- Le permis de construire pour le Centre Municipal de Santé a été accordé. Transmission du document à l'architecte pour suite à donner.

Fait à CHAMOUX SUR GELON le 17 mars 2015

Le secrétaire de séance,

Le Maire,